

**Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation
des Ordures Ménagères
du Charolais-Brionnais et Autunois**

**SMEVOM DU CHAROLAIS-BRIONNAIS
ET DE L'AUTUNOIS**

Siège : Communauté de Communes de Paray-le-Monial

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
SYNDICAL DU 21 MARS 2006**

Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 71160 DIGOIN

Monsieur le Président ouvre la séance à 9 heures 30, souhaite la bienvenue tous et procède à l'appel des délégués.

Collectivités présentes :

- **Communauté de Communes du Val de Loire**
CHARLES Hélène - Pouvoir de BERGERIS Patrick à Hélène CHARLES - LAUGERE Bernard
- **SIVOM du canton de BOURBON LANCY et ses Environs**
LANOIZELE Jean René – GOICHOT Jean-Louis – PELLETIER René
- **SIVU BOURBINCE ARCONCE :**
Non représenté
- **Communauté de Communes du Val de Joux**
Non représentée
- **Communauté de Communes du canton de CHAROLLES**
DEVILLARD Marcel – CHAMBREUIL Pierre
- **Communauté de Communes du canton de CHAUFFAILLES :**
LAMURE René - BOUCAUD Maurice – JEANDEAU Jean-Jacques
- **Communauté de Communes du PAYS CLAYETTOIS :**
DELANGLE André - MATHIEU Pierre
- **Communauté de Communes du PAYS DE GUEUGNON**
BALESTRIERI Claude - FOREST Marc

- **Communauté de Communes du canton de MARCIGNY**
CHARDIGNY Xavier – MATHIAS Michel
- **Communauté de Communes du VAL PALINGEOIS**
Non représentée
- **Communauté de Communes de PARAY LE MONIAL**
DRAPIER Marcel Alain – DURAND Roger – DESSERPRIT Jean-Pierre
- **Communauté de Communes du canton de SEMUR EN BRIONNAIS**
Non représentée
- **Communauté de Communes ENTRE ARROUX ET BOURBINCE**
Non représentée
- **Communauté de Communes Canton d'ISSY-L'EVEQUE**
VACHET Gilbert – PAGNIER Nathalie
- **Communauté de Communes du canton de L'AUTUNOIS**
REBEYROTTE Rémy – BOULY Paul – CARLET Didier – CHAVY Gabriel –
BERGERET Gérard
- **Communauté de Communes du canton de BEUVRAY VAL-D'ARROUX**
JACQUEMARD Robert - JEANNIN J-Yves.
- **Communauté de Communes du canton Arroux-Mesvrin**
CHRYSOSTOME Guylène – CHANLIAU Michel – Pouvoir de CHAPELLE Georges à
CHANLIAU Michel
- **SIVU de l'Autunois**
MARTIN Jean-Louis – LABILLE Norbert – LABONDE Jacques

Etaient excusés :

BERGERIS Patrick (Pouvoir à Hélène CHARLES) – DRAPIER Jean-Paul – BERNIGAUD René – MORISOT Daniel - LECOQ Jacques – MASSE Guy - DREVON Jean – PALLOT Noël – DE LA CELLE Vincent – PLUCHAUD Paul – BARNAUD Abel - VIZIER Jean – MENAGER Henri – LORTON Paul – CHAPELLE Georges (Pouvoir à Michel CHANLIAU).

Ont également assisté à la réunion :

COLLIN Thierry - Directeur Communauté de Communes de l'Autunois.
Julien BARNAY – Technicien Communauté de Communes de l'Autunois.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance précédente en date du 19 décembre 2006.
- **PREND ACTE** des décisions du Président intervenues depuis la précédente séance :
 - **2006-20** : Reconduction en 2007 de la ligne de trésorerie de 500 000 euros contractée auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne, aux conditions suivantes :
 - . Durée : 12 mois
 - . Taux : T4M + 0.15 avec facturation annuelle des intérêts (T4M novembre 2006 : 2.33)
 - . Commission d'intervention : 0.20 % du capital autorisé.
 - **2007-1** : Signature du marché de transport et tri des déchets ménagers recyclables sur une partie du territoire du SMEVOM avec la Société SITA Centre-Est – 5, rue de la Goulette – BP 68 – 21850 SAINT-APOLLINAIRE, pour un montant initial annuel s'élevant à :
 - . 261 248.33 euros HT pour le lot 1 (CC Paray-le-Monial, Val de Loire, Canton de Semur en Brionnais, Pays Clayettois et SIVU Bourbince-Arconce).
 - . 160 071.60 euros HT pour le lot 2 (CC Issy-l'Evêque, Entre Arroux & Bourbince, Val de Joux, Val Palingeois, Autunois, Arroux-Mesvrin et Sivu Autunois).

Ce marché est conclu pour une durée de 3 ans du 1^{er} Février 2007 jusqu'au 31 Janvier 2010.

 - **2007- 2** : Signature du contrat d'assurances 049200002 proposé par GAN Assurances et relatif à l'assurance du Centre de Tri de Gueugnon, moyennant une cotisation de 447.40 euros pour l'exercice 2007.
 - **2007- 3** : Signature du contrat d'assurances 051847899 proposé par GAN Assurances et relatif à l'assurance « Bris de machines » pour les diverses installations du Centre de Stockage des Déchets d'Autun, moyennant une cotisation de 2 059.42 euros pour l'exercice 2007.

- **2007- 4** : Signature du contrat d'assurances 061 331 920 proposé par GAN Assurances et relatif à l'assurance « Bris de machines électron » pour le matériel informatique et portatif du Syndicat, soit appareil photo numérique, photocopieur et poste de travail Mac Partner, moyennant une cotisation de 266.30 euros pour l'exercice 2007.

- **2007- 5** : Signature du contrat d'assurances 041 494 373 proposé par GAN Assurances et relatif à l'assurance des responsabilités communales et assimilés, moyennant une cotisation de 1 445.51 euros pour l'exercice 2007.

- **2007- 6** : Signature du contrat d'assurances 008 523 197 proposé par GAN Assurances et relatif à l'assurance protection juridique générale des établissements publics de coopération intercommunale, moyennant une cotisation de 380.40 euros pour l'exercice 2007.

- **2007- 7** : Signature pour accord de l'offre de prix de la Société SGS MULTILAB à BRON pour la réalisation d'analyses d'eau sur le Centre de Stockage des Déchets d'Autun, la prestation étant établie comme suit :

. Montant de la prestation, en cas d'installation d'un
Echantillonneur automatique sur 24 heures861.00 €HT
Ou
. Montant de la prestation, en cas de prélèvement ponctuel 786.00 €HT

L'offre de prix est valable 3 mois à compter du 19 janvier 2007.

- **2007-8** : Signature du contrat d'assurances 041 239 565 « activités de services » proposé par GAN Assurances concernant l'assurance multirisques des bureaux du SMEVOM, moyennant une cotisation de 199.62 euros pour l'exercice 2007.

- **2007-9** : Signature du contrat d'assurances 9110/42711 proposé par GAN Assurances et relatif à l'assurance des risques statutaires du personnel SMEVOM (Décès, Incapacité, Accident du travail) moyennant une cotisation de 5 420.41 euros pour l'exercice 2007.

➤ **CENTRE DE TRI DES DECHETS MENAGERS RECYCLABLES** :

Le dossier de demande d'autorisation d'installation classée va être adressé aux services de l'état à la fin du mois.

Afin de préparer la mise en place de la délégation de service public, le Président rappelle que la procédure doit se dérouler en trois étapes décrites par Monsieur BEROUD :

Etape n° 1 :

- Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Etape N° 2 :

- Adoption de principe de la délégation de service public.
- Adoption du règlement de dépôt des listes et modalités de fonctionnement relatives à l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public.

Etape N° 3 :

- Constitution de la Commission de Délégation de Service Public et scrutin de liste pour la nommer.

Suite à l'exposé du Président, le Conseil Syndical du SMEVOM :

➤ **DECIDE** de créer une Commission Consultative des Services Publics Locaux qui se compose comme suit :

Président : Marcel-Alain DRAPIER, ou son représentant,

Membres titulaires:

- Claude BALESTRIERI
- Paul BOULY
- Roger DURAND
- Bernard LAUGERE
- Guylène CHRYSOSTOME

Membres suppléants:

- Marc FOREST
- Gabriel CHAVY
- Jean-Pierre DESSERPRIT
- Hélène CHARLES
- Michel CHANLIAU

NOMME les 6 associations locales et leurs représentants:

- **Val Florentin** — Monsieur Daniel PICHON - Mairie - 71430 SAINT-AUBIN-ENCHAROLAIS,
- **Charolais Ecologie** – Monsieur Patrice PLACE – 2, Impasse les Charcans - 71600 PARAY-LE-MONIAL
- **Vigilance Projet Incinérateur Gueugnon** – Monsieur Alain RAULT - Maison de Quartier des Gachères - 71130 GUEUGNON
- **Autun Morvan Ecologie** – 19, rue de l'Arquebuse – BP 22 – 71400 AUTUN
- **La Grenouille Bleue** – Ornez – 71400 AUTUN
- **Union Fédérale des Consommateurs** – 25, rue Mathieu – 71000 MACON

➤ **APPROUVE le compte administratif 2006** du SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois et l'arrête comme suit :

- Section de fonctionnement :

. Dépenses	3 595 833.40 euros
. Recettes	3 943 747.27 euros

Résultat de clôture de fonctionnement : Excédent de 347 913.87 euros.

- Section d'investissement :

. Dépenses.....	158 036.49 euros
(Résultat exercice de 50 408.27 + Déficit 2005 de 107 628.22)	
. Recettes.....	180 607.43 euros
(Résultat exercice de 37 002.21 + Résultat affecté 2005 de 143 605.22)	

Résultat de clôture d'investissement : Excédent de 22 570.94 euros.

RESULTAT DEFINITIF D'INVESTISSEMENT (en euros) :

	<u>REALISE</u>	<u>RESTANT A REALISER (2006 sur 2007)</u>	<u>DEFICIT 2005</u>	<u>EXCEDENT CAPITALISE 2005</u>	<u>TOTAL</u>
DEPENSES	50 408.27	235 378.00	107 628.22	-	393 414.49
RECETTES	37 002.21	0	-	143 605.22	180 607.43
<u>RESULTAT</u>					- <u>212 807.06</u>

➤ **AFFECTE** le résultat 2006 de 347 913.87 euros comme suit :

- article R1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé..... 212 807.06 €
- article R002 – Report en excédent de fonctionnement..... 135 106.81 €

➤ **APPROUVE** le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2006 qui fait apparaître des écritures identiques au compte administratif.

➤ **APPROUVE** le budget primitif du Syndicat présenté par le Président pour l'exercice 2007 et l'arrête en dépenses et recettes comme suit :

- Section de fonctionnement4 197 200.00 euros
- Section d'investissement 1 619 011.00 euros

➤ **APPROUVE le compte administratif 2006** du Centre de Stockage des Déchets d'Autun et l'arrête comme suit :

- Section de fonctionnement :

- . Dépenses 630 573.23 euros
- . Recettes1 264 457.44 euros

Résultat de clôture de fonctionnement : Excédent de 633 884.21 euros.

- Section d'investissement :

- . Dépenses..... 258 711.04euros
- . Recettes..... 97 961.00 euros

Résultat de clôture d'investissement : Déficit de 160 750.04 euros.

RESULTAT DEFINITIF D'INVESTISSEMENT (en euros) :

	<u>REALISE</u>	<u>RESTANT A REALISER (2006 sur 2007)</u>	<u>TOTAL</u>
DEPENSES	258 711.04	315 046.00	573 757.04
RECETTES	97 961.00	0	97 961.00
		<u>RESULTAT</u>	<u>- 475 796.04</u>

➤ **AFFECTE** le résultat 2006 de 633 884.21 euros comme suit :

- article R1068 – Excédent capitalisé..... 475 796.04 €
- article R002 – Report en fonctionnement..... 158 088.17 €

➤ **APPROUVE** le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2006 qui fait apparaître des écritures identiques au compte administratif.

➤ **APPROUVE** le budget primitif du Syndicat présenté par le Président pour l'exercice 2007 et l'arrête en dépenses et recettes comme suit :

- Section de fonctionnement1 055 863.00 euros
- Section d'investissement 892 297.00 euros

➤ **CONTRAT UNIQUE ECO-EMBALLAGES :**

Résultats et performances du tri :

Les différents histogrammes montrent une baisse modérée mais certaine des performances de la plupart des collectivités. Il est important qu'au niveau de chacune d'entre elles, un effort de communication améliore ses résultats.

Attribution des primes Eco-Emballages :

Le Président propose que pour 2007, la prime soit calculée à la performance réelle et ne tienne plus compte des performances antérieures.

Une délibération sera prise ultérieurement après réflexion.

Ambassadeurs de tri :

Le financement d'Eco-Emballages permet le financement d'un poste supplémentaire d'ambassadeur de tri.

Le Conseil Syndical DECIDE de créer un poste au niveau du SMEVOM afin d'en faire un ambassadeur itinérant.

Compétence Collecte :

Le Conseil Syndical DECIDE de créer un groupe de réflexion « compétence collecte » qui se compose comme suit :

Président : Monsieur Marcel-Alain DRAPIER,

Membres titulaires :

- Xavier CHARDIGNY (CC Canton de Marcigny)
- Hélène CHARLES (CC Val de Loire)
- Jean-René LANOIZELE (SIVOM de Bourbon-Lancy)
- Guylène CHRYSOSTOME (CC Arroux-Mesvrin)
- Marcel DEVILLARD (CC Canton de Charolles)
- Joël LAMBOEUF ou Gilles DESBROSSES (CC Val Palingeois)
- Claude BALESTRIERI ou Jean-Claude STEPIEN (CC Pays de Gueugnon)
- Jean-Yves JEANNIN ou Robert JACQUEMARD (CC Beuvray-Val d'Arroux)
- Jean-Pierre DESSERPRIT (CC Paray-le-Monial)

Optimisation des collectes :

Le Conseil Syndical DECIDE de lancer l'étude première phase proposée et largement financée par Eco-Emballages (Sauf la Communauté de Communes de l'Autunois qui a déjà fait l'objet de cette étude).

Primes REVIPAC :

Le Président propose que cette prime d'un montant modeste (12 000 euros) ne soit pas redistribuée. Le Comité Syndical CONFIRME cette décision.

➤ **CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS D'AUTUN :**

Le Président expose les péripéties des relations avec l'Association « La Grenouille Bleue » qui a évoqué dans la presse l'existence d'une pollution radioactive.

En accord avec la DRIRE et la Sous-Préfecture, on a autorisé une expertise de la CRIRAD, organisme qui est soutenu par une association environnementale.

La première expertise sur place a contredit les affirmations de la Grenouille Bleue et on attend les examens complémentaires pour avoir une certitude définitive.

Plan déchets :

L'annulation du Plan Déchets 2004 entraîne une situation totalement absurde puisque d'après le plan précédent, le Centre de Stockage des Déchets devrait déjà être fermé.

Madame MERLOZ est d'accord pour prendre des décisions qui soient en concordance avec les prévisions du nouveau Plan Départemental en voie d'élaboration.

Dans un premier temps, un dossier de demande de prolongation d'exploiter du deuxième casier sera préparé par le Cabinet GIRUS en suivant les prescriptions de la DRIRE.

Dans un deuxième temps, le dossier d'autorisation d'extension qui va être finalisé sera déposé.

➤ **DEFINITION DE LA FILIERE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS :**

La politique du SMEVOM a été modifiée par l'abandon de la filière unité de valorisation énergétique. Il est donc indispensable maintenant de réaliser un programme multifilières modifié et ainsi se mettre en conformité avec le futur Plan Déchets départemental.

Le Conseil Syndical DECIDE de créer la Commission « Traitement et Valorisation des déchets » et NOMME un membre représentatif pour chaque collectivité.

La composition de cette commission est la suivante :

- Hélène CHARLES, CC Val de Loire
- Jean-René LANOIZELE, SIVOM de Bourbon-Lancy
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, Syndicat Mixte Bourbince Arconce*
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, CC Val de Joux*
- Pierre CHAMBREUIL, CC Canton de Charolles
- Maurice BOUCAUD, CC Canton de Chauffailles
- André DELANGLE, CC Pays Clayettois
- Marc FOREST, CC Pays de Gueugnon
- Xavier CHARDIGNY, CC Canton de Marcigny
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, CC Val Palingeois*
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, CC Paray-le-Monial*
- Jean VIZIER, CC Canton de Semur-en-Brionnais
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, CC entre Arroux & Bourbince*
- Nathalie PAGNIER, CC Canton d'Issy l'Evêque
- Paul BOULY, CC de l'Autunois
- Jean-Yves JEANNIN, CC Beuvray-Val-d'Arroux
- Guylène CHRYSOSTOME, CC Arroux-Mesvrin
- Jacques LABONDE, SIVU de l'Autunois

* *En cours de communication.*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 H 00.

A Paray-le-Monial, le 3 avril 2007
Le Président :
MA DRAPIER